

## Charte de l'éducateur école de rugby

**Rôle de l'éducateur : apporter une éducation physique, sportive et inculquer les valeurs du rugby et de la vie de groupe**

<b>Droits de l'éducateur</b>	<b>Devoirs de l'éducateur</b>	<b>Règles à respecter</b>
<p>Il a droit : a) au respect des enfants, des parents</p> <p>b) une formation de qualité</p> <p>c) à l'aide des autres fonctions du club ( administratif, logistique etc )</p> <p>d) à la reconnaissance de son investissement, de sa compétence à mener sa mission éducative.</p>	<p>il a le devoir : a) de se former pour apporter le meilleur à l'enfant.</p> <p>b) préparer les séances d'entraînements</p> <p>c) veiller à la sécurité de l'enfant et lui transmettre les bonnes techniques, tout en donnant du plaisir.</p> <p>d) préparer l'enfant à la compétition dans le respect des joueurs , arbitres et entourage.</p>	<p>a) inculquer à l'enfant les règles de la vie de groupe et les faire respecter.</p> <p>b) être intransigeant sur le respect, la tolérance.</p> <p>c) positiver sur les progrès de l'enfant ne pas stigmatiser les erreurs.</p>
<p>Mais aussi : a) à l'aide des parents pour une activité ou un problème avec l'enfant.</p> <p>b) à un échange avec les parents sur l'évolution sportive de l'enfant</p>	<p>il a aussi le devoir : a) d'un comportement exemplaire en toutes circonstances.</p> <p>b) d'échanger avec les parents sur l'évolution éducative de l'enfant</p>	<p>a) informer les parents sur les règles de vie et les programmes d'activités. travailler dans le respect de tous .</p>

